



Salaberry-de-Valleyfield, le 20 juin 2008

À tous les joueurs de hockey de la région de Valleyfield

OBJET: INSCRIPTION SAISON 2008-2009

Chers hockeyeurs,

Une autre saison est en préparation et l'Association de Hockey Mineur de Valleyfield vous invite à vous inscrire pour la saison 2008-2009. Vous pouvez le faire en nous faisant parvenir le formulaire dûment complété, accompagné de votre paiement, à l'adresse inscrite au bas de cette lettre. Vous pouvez également vous inscrire en vous rendant sur notre site web www.ahmv.com en complétant le formulaire d'inscription et en le faisant parvenir au bureau du hockey mineur, accompagné de votre paiement, et ce, avant le 18 août 2008 (inclusivement). **Si vous nous faites parvenir votre inscription avant le 18 août, vous bénéficierez d'un rabais de 15,00 \$.** Si vous nous faites parvenir votre inscription après le 17 août, le tarif régulier s'appliquera.

De plus, encore cette année, l'AHMV désire accorder aux familles nombreuses de Valleyfield (3 enfants et plus), une aide supplémentaire. En effet, **un rabais de 20% s'appliquera pour le 3^{ème} enfant inscrit, ainsi que pour chacun des autres enfants (ex. 4^{ème}, 5^{ème} enfant, etc.).** Ce rabais, sujet à l'approbation du conseil, sera applicable sur le coût d'inscription le moins élevé.

Veuillez noter que **les joueurs de niveau double-lettres devront être inscrits avant le 18 août, afin de prendre part au camp d'évaluation de Beauval**, et ce, afin de bénéficier de la couverture d'assurances. L'organisation de Beauval ne permettra à aucun joueur non inscrit auprès de son association, de prendre part au camp d'essai.

Par ailleurs, nous avons dû majorer les tarifs d'inscription pour la prochaine saison, en raison de l'augmentation des différents coûts inhérents à l'organisation du hockey sur glace, notamment les heures de glace. Conséquemment, afin de bien planifier la prochaine saison et d'évaluer nos besoins en heure de glace, **nous vous prions de nous faire parvenir les inscriptions le plus tôt possible, soit au plus tard, le 18 août 2008.**

En terminant, nous vous souhaitons de belles vacances et un bon retour pour la saison 2008-2009.

A.H.M.V.

Case postale 222

Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4V6
www.ahmv.com

p.s. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de A.H.M.V. Le montant total peut être divisé en 3 chèques, datés au plus tard le 15 novembre 2008.